

Sogemec
ASSURANCES



FÉDÉRATION
DES MÉDECINS
OMNIPRATICIENS
DU QUÉBEC

Résumé du régime d'assurances médicaments, maladie et soins dentaires

MOINS DE 65 ANS

TAUX EN VIGUEUR
DU 1^{ER} JANVIER
AU 31 DÉCEMBRE 2026

Des partenaires rassurants

Le régime d'assurance OMNIMAX est
offert par Sogemec Assurances et souscrit
auprès de la compagnie beneva.

PARTOUT AU QUÉBEC

information@sogemec.com
1 800 361-5303

MONTRÉAL

2, Complexe Desjardins
Tour de l'est, 20^e étage
C.P. 217 Succ. Desjardins
Montréal (Québec) H5B 1G9
Téléphone: (514) 350-5070
Télécopieur: (514) 350-5071

QUÉBEC

Place de la Cité – Tour de la Cité
2600, boulevard Laurier,
bureau 800, 8^e étage
Québec (Québec) G1V 4W2
Téléphone: (418) 990-3946
Télécopieur: (418) 647-3754



Admissibilité

Ce régime est offert aux membres en règles de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec.

Modification du statut de protection

Le membre peut modifier son statut de protection lorsque l'un des événements ci-dessous survient :

- a) mariage;
- b) début d'admissibilité d'un conjoint;
- c) naissance ou adoption d'un enfant à charge;
- d) décès d'un conjoint ou d'un enfant à charge;
- e) fin d'admissibilité d'un enfant à charge;
- f) lorsque le conjoint acquiert ou perd le droit d'adhérer au régime collectif de son employeur.

La modification de statut de protection se fait le jour même de l'événement, pourvu que la demande parvienne à Sogemec dans les 31 jours suivant la date de cet événement et que l'assurance prend effet à cette même date.

Note importante

L'adhésion à l'option R est sans questionnaire médical (acceptation garantie) pour l'ensemble des membres de la FMOQ. L'adhésion à l'option A (assurance médicaments, voyage) ou à l'option B (assurances médicaments, maladie, voyage et annulation voyage) est assujettie à la réception et l'acceptation par l'assureur du formulaire « Déclaration d'assurabilité pour chacun des membres de la famille » pour tout médecin de famille.

Le choix de l'option est valide pour une période minimale de deux (2) ans et aucun changement d'option n'est possible à l'intérieur de ces deux (2) ans.

Les formulaires d'adhésion sont disponibles sur notre site internet à l'adresse suivante: <https://sogemec.com/espace-client/omnipraticien-tout/>

Vous pouvez nous transmettre votre formulaire d'adhésion via notre site de dépôt de fichier sécurisé au <https://sogemec.com/espace-client/medecin-depot-fichier>

Tous les produits sous un même toit

En partenariat avec votre Fédération, nous avons créé une gamme de produits personnalisés pour vous protéger, au travail comme dans la vie. Pour tous les détails visitez notre site internet sogemec.com



PRIMES MENSUELLES

(Taxe de 9% en sus)

		ASSURANCE MÉDICAMENTS ET VOYAGE OPTION A	ASSURANCE MÉDICAMENTS, MALADIE ET VOYAGE OPTION B	ASSURANCE MÉDICAMENTS - LISTE RAMQ OPTION R
INDIVIDUELLE	Moins de 30 ans	54,20 \$	138,88 \$	129,97 \$
	30 à 34 ans	60,67 \$	204,21 \$	135,44 \$
	35 à 39 ans	163,42 \$	255,41 \$	229,71 \$
	40 à 49 ans	230,23 \$	304,36 \$	264,91 \$
	50 à 59 ans	308,59 \$	444,89 \$	351,01 \$
	60 à 64 ans	416,78 \$	593,39 \$	471,87 \$
COUPLE	Moins de 30 ans	108,39 \$	277,76 \$	259,88 \$
	30 à 34 ans	121,34 \$	408,41 \$	272,87 \$
	35 à 39 ans	326,83 \$	510,83 \$	459,43 \$
	40 à 49 ans	460,47 \$	608,71 \$	529,82 \$
	50 à 59 ans	617,17 \$	889,76 \$	702,02 \$
	60 à 64 ans	833,55 \$	1 186,78 \$	943,75 \$
MONOPARENTALE	Moins de 30 ans	84,72 \$	234,66 \$	193,68 \$
	30 à 34 ans	97,66 \$	318,94 \$	207,39 \$
	35 à 39 ans	232,33 \$	386,85 \$	314,40 \$
	40 à 49 ans	336,34 \$	519,03 \$	385,78 \$
	50 à 59 ans	404,22 \$	632,04 \$	455,32 \$
	60 à 64 ans	484,86 \$	681,02 \$	546,38 \$
FAMILIALE	Moins de 30 ans	161,69 \$	376,57 \$	310,01 \$
	30 à 34 ans	186,62 \$	496,41 \$	321,89 \$
	35 à 39 ans	368,64 \$	619,64 \$	514,53 \$
	40 à 49 ans	517,59 \$	865,05 \$	591,09 \$
	50 à 59 ans	691,09 \$	1 062,96 \$	778,18 \$
	60 à 64 ans	878,13 \$	1 230,10 \$	993,42 \$

TAUX VALIDE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2026.

	ASSURANCE MÉDICAMENTS OPTION A	ASSURANCE MÉDICAMENTS ET MALADIE OPTION B	ASSURANCE MÉDICAMENTS - LISTE RAMQ OPTION R
FRANCHISE (par année civile)	300 \$/adulte	600 \$/adulte	267 \$/adulte
COASSURANCE (par année civile)	80 % selon le maximum établi par la RAMQ	75 % selon le maximum établi par la RAMQ	65 % selon le maximum établi par la RAMQ
MÉDICAMENTS (substitution aux génériques obligatoire)	Frais de médicaments ne pouvant être obtenus que sur ordonnance seulement	Frais de médicaments ne pouvant être obtenus que sur ordonnance seulement	Remboursement se limitant aux médicaments inscrits à la liste des médicaments de la RAMQ
ASSURANCE ET ANNULATION VOYAGE	182 jours – 5 millions 10 000 \$/personne aucune franchise – remboursement à 100%	182 jours – 5 millions 10 000 \$/personne aucune franchise – remboursement à 100%	Non disponible

HOSPITALISATION

POURCENTAGE DE REMBOURSEMENT	Non disponible	100 %	Non disponible
Chambre d'hôpital au Canada		Chambre privée	

ÉTABLISSEMENTS POUR SOINS SPÉCIALISÉS

POURCENTAGE DE REMBOURSEMENT	Non disponible	80 %	Non disponible
Centre de réadaptation*		Chambre semi-privée – Maximum de 180 jours par année civile	
Maison de convalescence*		Chambre semi-privée	

PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ

POURCENTAGE DE REMBOURSEMENT	Non disponible	80 %	Non disponible
Audiologiste		Frais usuels et coutumiers	
Ergothérapeute		Frais usuels et coutumiers	
Orthophoniste		Frais usuels et coutumiers	
Ostéopathe, Podiatre		Maximum d'un traitement par jour. Frais admissibles de 35 \$ par visite pour un maximum de 700 \$ par année civile pour chacun des professionnels.	
Physiothérapeute et thérapeute en réadaptation physique		Frais usuels et coutumiers	
Psychanalyste, Psychiatre Psychologue, Psychothérapeute Travailleur social		Maximum de 1 200 \$ par année civile pour chacun de ces professionnels	

**ASSURANCE
MÉDICAMENTS
OPTION A**

**ASSURANCE
MÉDICAMENTS ET MALADIE
OPTION B**

**ASSURANCE
MÉDICAMENTS -
LISTE RAMQ
OPTION R**

AUTRES FRAIS MÉDICAUX

POURCENTAGE DE REMBOURSEMENT		80 %	
Accessoires pour pompe à insuline*	Non disponible	Frais usuels et coutumiers	Non disponible
Ambulance et transport ambulancier par avion ou par train		Frais usuels et coutumiers	
Analyses de laboratoire*		Frais usuels et coutumiers	
Appareil auditif*		Maximum de 600 \$ de frais admissibles par période de 48 mois consécutifs	
Appareil d'assistance respiratoire*		Frais usuels et coutumiers	
Appareils orthopédiques*		Frais usuels et coutumiers	
Appareils thérapeutiques*, Prothèses mammaires*		Maximum global de 50 000 \$ par année civile pour l'ensemble de ces articles	
Articles pour stomie*		Frais usuels et coutumiers	
Bas de contention*		Maximum de 3 paires par année civile	
Chaussures orthopédiques*		Frais usuels et coutumiers	
Chaussures profondes*		Frais usuels et coutumiers	
Chirurgie esthétique à la suite d'un accident*		Maximum de 5 000 \$ par accident	
Cure de désintoxication*		Maximum de 80 \$ de frais admissibles par jour et maximum de 2 500 \$ à vie	
Échographies* (hors de l'hôpital)		Maximum de 300 \$ par année civile	
Électrocardiogrammes*		Frais usuels et coutumiers	
Fauteuil roulant et marchette*		Frais usuels et coutumiers	
Glucomètre*		Maximum de 300 \$ de frais admissibles par période de 60 mois consécutifs	
Infirmier*		Maximum de 10 000 \$ par année civile	
Injections sclérosantes*, pour les personnes assurées de moins de 65 ans seulement		Maximum de 20 \$ de frais admissibles par visite	
Lentilles intraoculaires*		Frais usuels et coutumiers	
Lunettes et lentilles cornéennes à la suite d'une chirurgie de la cataracte*		Maximum de 820 \$ à vie	
Lit d'hôpital*		Frais usuels et coutumiers	
Neurostimulateur transcutané*		Maximum de 1 000 \$ de frais admissibles par période de 60 mois consécutifs	

*Ordonnance médicale requise

**ASSURANCE
MÉDICAMENTS
OPTION A**

**ASSURANCE
MÉDICAMENTS ET MALADIE
OPTION B**

**ASSURANCE
MÉDICAMENTS -
LISTE RAMQ
OPTION R**

AUTRES FRAIS MÉDICAUX (SUITE)

Orthèses plantaires*	Non disponible	Frais usuels et coutumiers	Non disponible
Pompe à insuline*		Maximum de 10 000 \$ par période de 60 mois consécutifs	
Prothèse capillaire*		Maximum de 300 \$ à vie	
Prothèses externes et membres artificiels*		Maximum de 5 000 \$ par membre perdu	
Radiographies*		Frais usuels et coutumiers	
Résonances magnétiques*		Maximum d'une fois par année civile	
Soutiens-gorges postopératoires*		Maximum de 2 par année civile	
Stérilets*		Frais usuels et coutumiers	
Tomodensitométries*		Maximum d'une fois par année civile	
Traitements dentaires en cas d'accident aux dents naturelles*		Frais usuels et coutumiers	

*Ordonnance médicale requise

**ASSURANCE
SOINS DENTAIRES**

Disponible sujet à l'adhésion à l'option B – assurance médicaments, maladie et voyage. Vous devrez conserver vos protections pour un minimum de 3 ans avant de pouvoir annuler la garantie soins dentaires. La prime n'est pas garantie.

Franchise (1^{er} janvier au 31 décembre)

Aucune

REMBOURSEMENT

Soins préventifs **80%**

Restauration de base **75%**

Restauration majeure **50%**

**REMBOURSEMENT MAXIMAL
(SOINS PRÉVENTIFS – DE BASE – MAJEURS)**

2 000 \$/assuré/année civile

SOINS DENTAIRES

TRANCHE D'ÂGE

INDIVIDUEL

COUPLE

MONOPARENTAL

FAMILIAL

Moins de 65 ans

75,15 \$

170,00 \$

130,98 \$

203,42 \$

Taxe de 9% en sus
Taux valide du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026

Communiquez avec notre service
à la clientèle sans tarder!

1 800 361-5303 sogemec.com